

Règles générales pour la European Statistics Competition 2025-2026 (ESC), organisée par le **STATEC** (Institut national de la statistique et des études économiques), en collaboration avec le **SCRIPT** (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse) et la **Société Luxembourgeoise de Statistique**

1. OBJECTIFS

Les objectifs généraux du Concours « European Statistics Competition » (ESC) sont :

- Promouvoir la curiosité et l'intérêt des étudiants pour les statistiques.
- Encourager les enseignants à utiliser de nouveaux matériels pour l'enseignement des statistiques en favorisant l'utilisation de données réelles et la recherche d'applications des connaissances statistiques acquises.
- Montrer aux étudiants et aux enseignants le rôle de la statistique dans divers aspects de la société, en la faisant connaître comme une étude universitaire.
- Promouvoir le travail d'équipe et la collaboration pour atteindre des objectifs communs.

2. PARTICIPATION

La participation à la phase nationale de l'ESC est ouverte à tous les élèves de l'enseignement secondaire qui étudient dans un centre d'enseignement officiellement reconnu du Luxembourg. Les élèves participeront par équipes de 1 à 3 élèves. Tous les élèves de l'équipe doivent appartenir à la même école et à la même catégorie d'âge. Chaque équipe doit avoir un enseignant de son lycée qui fait office de tuteur de l'équipe et qui supervise son travail.

Il n'y a pas de limite au nombre de participants/équipes d'un même lycée ni aux équipes supervisées par le même tuteur.

Les étudiants ne sont pas autorisés à participer à plus d'une équipe.

La participation de chaque équipe se fera dans l'une des deux catégories suivantes :

Catégorie A : élèves des deux dernières années de l'enseignement secondaire, âgés d'environ 16-18 ans.

Catégorie B : élèves de l'enseignement secondaire, âgés d'environ 14 à 16 ans.

3. INSCRIPTION

Les tuteurs et les équipes qui souhaitent participer à l'ESC doivent s'inscrire en ligne sur <https://www.statscompetition.eu/esc2026/> . → Choisir le Luxembourg et remplir le formulaire d'inscription.

L'inscription doit comporter toutes les informations demandées dans le formulaire. Les personnes intéressées peuvent envoyer leurs questions par e-mail à l'adresse esc@statec.etat.lu.

4. DEVOIRS

Les participants à la phase nationale de l'ESC 2025-2026 passeront deux épreuves éliminatoires. Seuls ceux qui réussiront ces **deux** épreuves feront partie des finalistes du concours.

Le premier devoir sera effectué via un formulaire web et consistera en trois tests avec des questions fermées. Ces questions auront 4 réponses possibles dont une seule sera la bonne.

Le second devoir est un concours photo sur le thème « la norme, c'est l'exception ».

Premier devoir : questionnaire web

a. Test de connaissance de base

L'objectif est de répondre à 10 questions portant sur la compréhension des concepts statistiques de base, l'interprétation des graphiques, les probabilités de base, etc.

Une collection de questions avec différents niveaux de difficulté sera préparée pour chaque catégorie d'âge.

b. Test sur l'utilisation des sources de données statistiques officielles

L'objectif est de répondre à 10 questions sur diverses données statistiques. Pour ce faire, il faudra naviguer sur le site web du STATEC et le Portail des Statistiques www.statistiques.lu .

c. Test d'interprétation de rapports statistiques

L'objectif est de répondre à 10 questions sur la publication d'Eurostat « [Housing in Europe – Edition 2023](#) ». Cette publication sera disponible en anglais, ainsi les questions et les options de réponse seront également en anglais.

Second devoir : Concours photo

Thème «La norme, c'est l'exception»

Dans le cadre de ce concours, le STATEC organise un concours de photos où les étudiants sont invités à combiner l'art de la photographie et de la création de poster avec des données statistiques pour montrer que « la norme, c'est l'exception ».

Pourquoi ce sujet ?

Ce thème pousse à interroger les standards : ce qui est censé être "normal", "moyen", "attendu". C'est socialement et statistiquement très riche. Il permet de réfléchir à la moyenne, aux stéréotypes, aux comportements attendus.

Le thème pousse à questionner les idées reçues et mettre en lumière l'écart entre la perception commune et la réalité mesurée par les statistiques.

Objectifs pédagogiques et créatifs

- Sensibiliser aux stéréotypes et aux préjugés sociétaux ;
- Développer un esprit critique vis-à-vis des "normes" et des croyances / préjugés populaires ;
- Encourager l'utilisation des statistiques comme outil de compréhension et de remise en question ;
- Valoriser la fiabilité et la transparence des données officielles (notre mission principale).

Pistes d'exploration du thème

- Critiquer ou interroger une règle, une norme sociale, une moyenne
- Se positionner contre un stéréotype
- Représenter la diversité humaine, culturelle, physique, comportementale

Description du sujet

Les participants doivent proposer un poster illustrant un écart ou un contraste entre :

- Une idée préconçue, un préjugé (idées reçues, habitudes, clichés sociaux)
- La réalité mesurée (chiffres officiels, données fiables)

Le poster peut être :

- Mise en scène (création artistique, composition travaillée)
- Captée sur le vif (scène réelle illustrant une statistique)

Le poster doit être composé de :

- Une photo faite par le groupe (pas de stock, pas de IA)
- Incorporation de données de manière visuelle et intéressante

Règles et recommandations créatives

- Il s'agit d'un **poster**. Les élèves doivent prendre **une photo originale** et l'inclure dans le poster (pas de photo de stock, pas d'infographie, pas de photo générée par l'intelligence artificielle). Les élèves peuvent prendre deux ou plusieurs photos pour montrer un contraste ou une évolution. Il doit également y avoir une **représentation visuelle intéressante et créative de données** (graphiques, infographie, etc.);
- La photo doit **interpeller** et **susciter une réflexion** ;
- Chaque photo doit être accompagnée d'un **titre** et d'un court **texte descriptif** (150 mots maximum) pour en expliquer et/ou renforcer le sens ;
- La créativité, l'originalité et la pertinence seront les critères majeurs de sélection.

5. SYSTÈME D'ÉVALUATION

Premier devoir

Chacun des trois tests du premier travail sera évalué en termes de réussite et d'échec, en tenant compte du fait qu'une réponse correcte rapporte un point, qu'une réponse incorrecte enlève 0,33 point et qu'une question sans réponse ne rapporte aucun point. La note maximale pour chacun des trois tests sera de 10 points.

Le résultat de la première épreuve sera obtenu en calculant la moyenne arithmétique, arrondie à la première décimale, des notes obtenues dans

chacune des trois épreuves, et en multipliant le résultat par 10, de sorte que la note finale de cette épreuve sera de 100 points au maximum.

Le classement de toutes les équipes participantes sera déterminé de cette manière.

La note obtenue lors du premier devoir sera incluse dans le calcul de la note finale avec un poids de 50 %.

L'évaluation des trois épreuves et le calcul du score final pour le premier devoir sera fait automatiquement par un programme.

Les équipes qui auront réussi le premier devoir recevront un diplôme.

Second devoir

Les aspects suivants seront pris en compte lors de l'évaluation du second devoir :

Clarté et pertinence du message : 10 points

- Clarté et impact du lien entre idée reçue et statistique

Originalité-créativité : 10 points

- Originalité de la photo (pas de photos de stock, pas de IA) et de sa mise en scène dans le poster

Qualité de la visualisation des données : 10 points

- Efficacité et créativité de la représentation visuelle des données

Qualité artistique : 10 points

- Composition, lumière, esthétique générale de la photo et de la composition du poster

Clarté du texte : 10 points

- Titre engageant. Capacité à expliquer simplement le message en lien avec la photo

Score final

La note finale est obtenue par la moyenne pondérée, avec un maximum de trois décimales, des notes obtenues pour le premier et le second devoir, selon la formule suivante :

Note finale = $0,5 * \text{note du premier devoir} + 0,5 * \text{note du second devoir}$.

L'équipe gagnante est celle qui obtient le score final le plus élevé dans chaque catégorie. Les quatre autres équipes seront considérés comme finalistes de leur catégories respectives.

Théoriquement, dans chaque catégorie d'âge, il y aura 3 gagnants, sous réserve d'avoir 3 équipes ayant obtenu un minimum de 60% des points dans les deux devoirs.

Les deux meilleure équipes de chaque catégorie d'âge seront éligibles pour participer à la phase européenne du concours.

6. PRIX

Les équipes gagnantes de la phase nationale, trois de la catégorie A et trois de la catégorie B, recevront des prix high-tech.

Un prix spécial sera attribué à l'équipe ayant soumis la meilleure photo dans le cadre du concours photo. Cela signifie qu'en théorie une équipe peut remporter deux prix : un prix suite à son classement final dans la phase nationale et un prix pour la meilleure photo. Ce prix sera un prix unique indépendamment de la catégorie d'âge des participants.

Un prix de remerciement sera attribué aux tuteurs des équipes gagnantes du classement final et du prix spécial pour le concours photo. Cependant, un tuteur ne peut gagner qu'un seul prix, même s'il a encadré plusieurs équipes gagnantes.

7. JURY

Le jury de la phase nationale sera composé d'experts en communication, en statistiques et en photographie.

La décision du jury est définitive.

Le jury peut décider de ne pas attribuer de prix.

8. COMMUNICATION DE LA DÉCISION DU JURY ET CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

La décision du jury sera annoncée aux participants via conférence vidéo et par e-mail. Elle sera aussi publiée sur le site web du STATEC et sur les plateformes de médias sociaux à la date indiquée par les organisateurs.

Les organisateurs fixeront la date et le lieu de la cérémonie de remise des prix.

9. CALENDRIER

Phase nationale

20 octobre 2025: Ouverture des inscriptions

20 octobre 2025: Début du concours photo

12 décembre 2025 (23hr59): Fermeture des inscriptions

15 décembre 2025: Publication du questionnaire web

25 février 2026 (23hr59): Date limite pour soumettre les devoirs 1 et 2

9 mars 2026: Annonce des lauréats de la phase nationale

→ **Période d'inscription :** du 20/10/2025 au 12/12/2025

→ **Période pour le premier devoir :** du 15/12/2025 au 25/02/2026

→ **Période pour le second devoir :** du 20/10/2025 au 25/02/2026

Phase européenne

Décembre 2025: Publication du sujet pour le devoir de la phase européenne

6 mai 2026: Date limite pour soumettre le devoir de la phase européenne

5 juin 2026: Annonce publique des lauréats

A déterminer : Cérémonie de remise des prix

10. PUBLICATION DES OUTPUTS

Les travaux primés lors de la deuxième épreuve, ainsi que ceux ayant reçu une mention, seront annoncés sur les sites web des institutions organisatrices, avec les noms des équipes, l'établissement scolaire d'origine

et leur catégorie. Les participants acceptent ces règles et autorisent la publication de leurs travaux. Tous les documents présentés lors de la phase nationale du concours seront conservés par le STATEC.

11. PHASE EUROPÉENNE DE L'ESC 2026

Les équipes gagnantes et les finalistes ayant obtenu la meilleure note dans chaque catégorie pourront participer à la phase européenne de l'ESC. Les organisateurs de la phase nationale contacteront les équipes en temps voulu pour les informer de la phase européenne.

À cette fin, le jury préparera une liste comprenant au maximum cinq équipes par catégorie, classées en fonction de la note la plus élevée obtenue lors de la phase nationale. La première équipe de la liste sera la gagnante, suivie des quatre finalistes. Si les équipes proposées n'ont pas pu ou ont refusé de participer à la phase européenne, le jury contactera l'équipe suivante de la liste susmentionnée.

12. RÉSERVE DE DROITS

Le STATEC et ses partenaires se réservent le droit de modifier les modalités de la phase nationale de l'ESC, notamment les dates annoncées dans le calendrier, voire son éventuelle annulation, chaque fois qu'il existe un motif justifié. Ces modifications seront rendues publiques sur le site <https://statistiques.public.lu/fr/statistique-publique/statec/european-statistics-competition.html>.

13. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT DE LA PHASE NATIONALE DE L'ESC

La participation à la phase nationale du concours européen de statistiques (ESC) suppose l'acceptation de l'ensemble de ces règles.